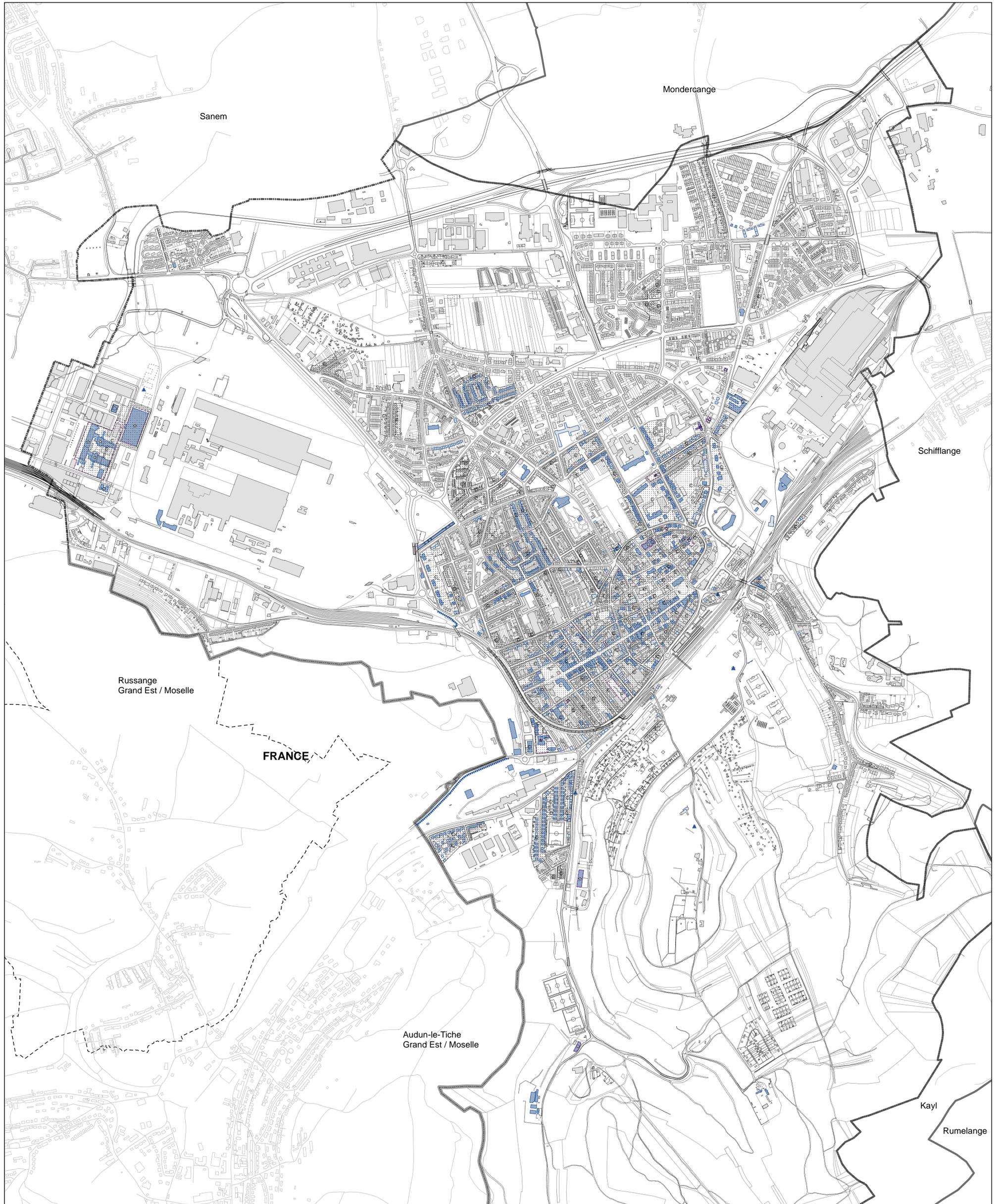


PARTIE GRAPHIQUE DE L'ETUDE PREPARATOIRE DU PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE
Carte N° 5-3 : ensembles bâtis et éléments isolés, protégés ou dignes de protection 1:8 000



Légende

- Immeubles
- Immeubles en réalisation
- Limites cadastrales
- Limite communale
- Limite d'état
- Limites communes luxembourgeoises voisines

Protection à l'échelle nationale (1)

- Immeubles et objets classés monuments nationaux
- Immeubles et objets classés à l'inventaire supplémentaire

Protection à l'échelle communale (2)

- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver
- Gabarit et / ou élément d'une construction existante à préserver
- Petit patrimoine à conserver
- Mur à conserver

Partie graphique de l'étude préparatoire du plan d'aménagement général de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Carte N° 5-3 : ensembles bâtis et éléments isolés, protégés ou dignes de protection

08.03.2019

1:8 000 (sur DIN A1-Drucke)

© Ville d'Esch-sur-Alzette
 Administration Communale d'Esch-sur-Alzette
 B.P. 145
 L-4002 Esch-sur-Alzette

Tél.: +352 27 54 1
 Fax: +352 27 54 6660
 URL: www.esch.lu